



Baie-des-Sables

**POLITIQUE POUR SOULIGNER
LES ÉVÉNEMENTS SPÉCIAUX**

POLITIQUE POUR SOULIGNER LES ÉVÈNEMENTS SPÉCIAUX

La Municipalité de Baie-des-Sables reconnaît l'importance de manifester un témoignage d'appréciation en soulignant à l'occasion divers événements spéciaux touchant les employés, les cadres de même que les élus siégeant au conseil municipal.

1. Objectif :

- Mettre en place des paramètres prédéterminés relativement aux événements à souligner permettant ainsi d'établir une façon équitable de faire.
- Faire preuve de reconnaissance et de sensibilité en regard de certains événements touchant les employés, les cadres et les élus;
- Stimuler le sentiment d'appartenance et de fierté envers la municipalité de Baie-des-Sables.

2. Marque de sensibilité à la suite d'un décès

Lors d'un décès d'un père, d'une mère, d'un(e) conjoint(e) ou d'un enfant affectant un employé, un cadre ou un élu en poste, une carte de souhaits sera transmise et des fleurs d'une valeur de 50\$ plus les taxes ou un don de 50\$ sera remis à un organisme désigné.

3. Naissance ou adoption

Lors d'une naissance ou d'une adoption impliquant un employé, un cadre ou un élu en poste, la municipalité transmettra ses félicitations aux parents et fera parvenir un panier-cadeau d'une valeur de 50\$ plus les taxes.

4. Années de service

Les années de service à partir de la 10^e et la 25^e année seront soulignés par résolution et publiés dans le bulletin d'information municipale. L'employé, le cadre ou l'élu se voit offrir un cadeau de reconnaissance d'une valeur de 100\$ pour une 10^e année de service et de 250\$ pour une 25^e année de service.

5. Retraite ou départ

Lorsqu'un employé, un cadre ou un élu quitte l'établissement, soit pour une retraite ou pour un autre motif, et qu'il a accumulé un minimum de 5 ans de service pour la municipalité de Baie-des-Sables, il est important de souligner la contribution qu'il a

apportée à l'établissement pendant ses années de service. Un cadeau dont la valeur est ajustée au nombre d'années de service est remis à l'employé, au cadre ou à l' élu de la part de la municipalité. La balise déterminée pour la valeur du cadeau est de 10\$ par années de service.

6. Autres événements

Divers autres événements peuvent entraîner une manifestation de solidarité ou de félicitations. On peut penser par exemple à un mariage, un accident, une maladie, etc. Une carte de souhaits sera transmise pour l'occasion.

7. Parution dans le bulletin d'information municipale

Afin d'assurer de la diffusion la plus complète possible, les événements spéciaux reliés à la retraite, à un départ ou aux années de services seront publiés dans le bulletin d'information municipale.

8. Application de la politique

Le directeur général en collaboration avec le maire est chargé de l'application de la présente politique.

9. Entrée en vigueur

La présente politique entre en vigueur à compter de la date de son approbation par le conseil municipal.

Denis Santerre
Maire

Adam Coulombe
Directeur général et secrétaire-trésorier

Politique adoptée le 13 août 2018
Par la résolution #2018-155